



PREFET DU VAL-DE-MARNE

SECURITE ET LIBERTES PUBLIQUES

Associations

04 avenue de Lattre de Tassigny

94735 Nogent sur Marne Cedex

tel : 01 49 56 66 62

Le numéro W942006769

est à rappeler dans toute

correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W942006769

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-préfet de Nogent-sur-Marne

donne récépissé à **Madame**

d'une déclaration en date du : **25 Janvier 2018**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

POLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST

dont le siège social est situé : 188 grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne

Décision prise le : **22 janvier 2018**

Pièces fournies : Procès-verbal
Statuts
liste des dirigeants

Nogent-sur-Marne, le

29 janvier 2018

A/ Le Sous-préfet

le chef de bureau
Jean-Luc PIERRE

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

De: GFMDL-ne-pas-repondre.dgme@finances.gouv.fr
Envoyé: dimanche 18 février 2018 15:56
À: evelyne revellat
Objet: Création d'association - Dossier clos

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Bonjour,

Votre demande de Création d'association a été traitée par le service chargé de votre dossier n°A-8-NNPF95AR0T.

Message du service instructeur : "SOUS-PREFECTURE DE NOGENT-SUR-MARNE SECURITE ET LIBERTES PUBLIQUES Associations 04 avenue de Lattre de Tassigny 94735 Nogent sur Marne Cedex tel : 01 49 56 66 62 Votre télé-declaration : A-8-NNPF95AR0T a été enregistrée. L'association ayant pour titre : POLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST est créée sous le numéro W942006769 . Le récépissé n'est pas joint à ce message."

Cordialement,

L'équipe service-public.fr

Ce message a été envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

Direction de l'information Légale et administrative - [Mentions légales](#)





Facture n° 3721363 du 24/02/2018

26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15 (France)
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
SIRET : 130009186 00011 – code APE : 5813Z

POLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-ES
EVELYNE REVELLAT
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAUL
94130 NOGENT SUR MARNE

Télécharger le justificatif de publication à partir
du n° RNA pour les associations loi 1901
et du titre pour les autres avis,
sur le site www.journal-officiel.gouv.fr,
rubrique "JO Associations, consulter les annonces"

Références DILA

Votre insertion est parue au
Journal officiel associations n° 0008
du 24/02/2018
Annonce n° 01858
N° RNA : W942006769

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
Création d'association	1	44,00	44,00
Pour tout renseignement relatif à votre facture www.journal-officiel.gouv.fr , rubrique « Nous contacter »			
Montant facturé :			44,00 €

Condition de règlement : à réception de facture

« Pour mémoire le passage en phase contentieuse entraîne l'application de l'article L. 80 D du livre de procédures fiscales »



POUR TOUT REGLEMENT, LA REFERENCE EST IMPERATIVE : Facture n° 3721363

Par chèque ou mandat-cash à l'ordre de la comptable du BAPOIA, DILA TSA n° 41647, 75901 Paris Cedex 15 : joindre obligatoirement ce coupon
Par virement : indiquer impérativement la référence ci-dessus sur le libellé de votre virement.
La comptable du BAPOIA n'accepte ni les traites, ni les billets à ordre.

N° facture : 3721363

Date : 24/02/2018

Montant facturé : 44,00 €

Notre RIB	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
BDF Paris	30001	00064	10110090182	88
IBAN : FR76 3000 1000 6410 1100 9018 288			Code BIC / SWIFT : BDFEFRPPCCT	
T.V.A intracommunautaire (n° d'identification : FR 76130009186)				